



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
*Ministère des Affaires étrangères
et européennes*

Le Ministre de la Coopération
et de l'Action humanitaire

Déclaration du Ministre Romain SCHNEIDER
sur la politique de coopération au développement et de l'action humanitaire
du Luxembourg

Chambre des députés – 5 décembre 2017

La version prononcée fait foi.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions diplomatiques,
Mesdames et Messieurs,

Il y a deux ans, les Etats membres des Nations Unies se sont mis d'accord à New York sur les 17 Objectifs de développement durable, et à Addis-Abeba ils se sont engagés à mobiliser les moyens nécessaires à cette fin. Le moment est venu pour établir un premier bilan intermédiaire afin d'évaluer où nous nous situons au niveau de ces engagements, tant au niveau national qu'international.

Il y a beaucoup à dire à ce sujet, mais j'aimerais aujourd'hui vous transmettre trois messages principaux :

- 1) Oui, le Luxembourg a respecté ses engagements en tant que partenaire fiable et innovateur dont l'influence surpasse largement ses frontières. Ces mots ne sont pas les miens, mais c'est le constat de l'« Examen par les pairs » du Comité d'aide au Développement (CAD) de l'OCDE, publié en octobre dernier.
- 2) Pouvons-nous pour autant nous reposer sur nos lauriers ? Non ! Nous avons un long chemin devant nous, et le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui fait face à de nombreuses difficultés. Plus de 800 millions de personnes vivent en pauvreté et souffrent de faim ! Un chiffre qui ne fait qu'augmenter, dû à des situations de fragilité, à de nombreux conflits et à cause du changement climatique. Notre monde est, en effet, devenu plus complexe. Les inégalités augmentent dans les pays en développement comme dans les pays développés, et nous observons une montée du populisme, aussi en Europe. Les vulnérabilités deviennent de plus en plus complexes : crises récurrentes, corruption, extrémisme violent, conflits internes dans des contextes d'extrême pauvreté... Toutes ces évolutions nous démontrent le lien intrinsèque entre la sécurité, la paix, la bonne gouvernance et le développement. Ce qui fut une « crise » des réfugiés relève désormais du quotidien avec bientôt plus de 65 millions de personnes déplacées dans le monde. Ici aussi, une tendance à la hausse !
- 3) Tous ces défis risquent d'anéantir dans les pays concernés les gains en développement obtenus au cours des dix dernières années. Cela ne signifie pas que nous devons baisser les bras, au contraire ! L'inertie n'est pas une solution ! Afin de faire face aux problèmes d'aujourd'hui dans ce monde de plus en plus complexe et interconnecté, nous devons adapter nos méthodes de travail et coopérer davantage. Nous devons créer des synergies dans le cadre de nos partenariats avec tous les acteurs, publics ou privés, la société civile, les organisations internationales, les universités et les centres de recherche. Nous devons forger des politiques plus cohérentes pour un développement durable. Nous devons adopter une manière de travail plus efficace, coopérative et inclusive. Afin d'adopter une démarche holistique, il nous faut notamment plus d'informations, de statistiques et de données de qualité. Cette nouvelle approche sera intégrée dans une nouvelle stratégie générale de notre coopération au développement, l'année prochaine.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg peut apporter des solutions dans tous les domaines susmentionnés ! J'aimerais dans ce contexte revenir à mon premier point : Le Luxembourg est un partenaire fiable, innovateur et prévisible dans le domaine de la coopération au développement. Conformément à l'évaluation du CAD de l'OCDE, j'estime qu'on peut dire que ce gouvernement a pris et prend les bonnes décisions en matière de coopération au développement. J'aimerais souligner que nous avons pu travailler sur des bases solides dans la continuité d'un engagement que notre pays et son peuple ont construit au fil des dernières décennies. Si je devais résumer le travail de ces dernières années en quatre mots-clés, je dirais que nous avons consolidé notre engagement, nous l'avons concentré davantage, nous avons simplifié administrativement et nous avons innové.

L'OCDE a salué la contribution annuelle du Luxembourg à l'aide publique au développement et à l'aide humanitaire, s'élevant à 1% de son Revenu National Brut (RNB), ainsi que sa mise en œuvre efficace et ciblée. Grâce à une forte concentration géographique et sectorielle, la Coopération luxembourgeoise est en mesure de maximiser son impact, sa visibilité et son influence dans ses pays prioritaires.

En plus des mesures prises pour accroître l'efficacité de notre aide au développement, l'OCDE note avec appréciation l'additionnalité des fonds mobilisés pour le climat, ainsi que le fait que le Luxembourg ne comptabilise pas l'argent dévoué à l'accueil des réfugiés parmi les fonds consacrés à l'aide au développement. Ce choix politique n'a été possible que grâce au fort consensus qui existe au Luxembourg en matière de coopération au développement. Cela renforce d'autant plus notre crédibilité internationale et fait de nous un acteur important pour la réussite de l'Agenda 2030.

L'OCDE a également formulé quelque 13 recommandations que nous nous devons de mettre en œuvre au cours des prochaines années. Il s'agit surtout de perfectionner encore notre politique d'aide au développement, en finalisant certaines stratégies et de conduire des évaluations plus ciblées pour valoriser nos expériences. L'organisation recommande par ailleurs que le Luxembourg pourrait faire valoir son expérience dans le secteur financier afin d'explorer les possibilités qu'offre sa place financière pour nouer de nouveaux partenariats innovants et pour mobiliser des financements additionnels.

Un aspect important de cet exercice, que je souhaite encore mettre en exergue, est que mon département n'a pas participé seul à cette revue. Des fonctionnaires du ministère des Finances et du MDDI, la Direction de Lux-Development, de même que le Cercle des ONGD y ont participé. Les examinateurs se sont également rendus à la commission compétente de la Chambre des députés, ont rencontré les acteurs de la microfinance ici au Luxembourg et sont allés au Sénégal pour voir comment nous mettons en œuvre notre politique sur le terrain. Cette approche inclusive et partenariale nous a permis de démontrer que nous prenons la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au sérieux, que tous les ministères concernés agissent de concert et que nous impliquons également la société civile.

En résumé, nous pouvons ainsi dire que l'exercice de l'examen par les pairs, même si nous avons reçu quelques tâches à accomplir, a clairement contribué à promouvoir l'image de marque du Luxembourg.

Cet exercice a également confirmé que nous sommes sur la bonne voie pour concrétiser la mise en œuvre du programme gouvernemental de 2013 dans le domaine de la coopération au développement. Laissez-moi vous illustrer ceci sur base de quelques chiffres et exemples concrets :

La concentration de l'action luxembourgeoise en Afrique a augmenté de 52 à 59% de l'Aide publique au développement (APD) bilatérale entre 2013 et 2015. Cette concentration sur l'Afrique se reflète également au niveau de la liste des cinq principaux bénéficiaires de l'aide au développement bilatérale luxembourgeoise, dont 4 se situent en Afrique. Il en va de même de la concentration sur les pays les moins avancés, qui en 2012 se situait à 52% de l'APD bilatérale et qui a été augmentée à 61% en 2015.

Après le retrait progressif de notre coopération traditionnelle du Vietnam et du Salvador (2 pays à revenu moyen), nous avons actuellement 7 pays partenaires privilégiés avec lesquels nous disposons d'un PIC (Programme Indicatif de Coopération). Nous maintiendrons notre concentration géographique, même si nous sommes actuellement en train d'analyser dans quels nouveaux pays nous pouvons devenir plus actifs.

Des évaluations ont été réalisées au Népal, en RCA (République Centre-Africaine) et au Myanmar. Cette dernière a eu lieu avant la situation inhumaine des Rohingyas dans ce pays, sur laquelle je reviendrai encore. Mais aussi le Maghreb est pris en considération (p.ex. Tunisie, Maroc) ou encore des pays en Afrique de l'Ouest qui se situent à côté de nos pays partenaires actuels (p. ex. Bénin, Togo). Chercher un nouveau pays partenaire signifie avant tout analyser où notre coopération au développement aura la plus grande valeur ajoutée et le plus grand impact, où se situent les plus grands besoins et demandes et où nous pourrions construire les partenariats les plus efficaces, dans le cadre de programmes cohérents.

Monsieur le Président,

Notre coopération bilatérale est principalement mise en œuvre par LuxDev. Le programme gouvernemental de 2013 a prévu une analyse du rôle et du fonctionnement de LuxDev. Ceci a été fait premièrement dans le cadre d'une évaluation externe et deuxièmement dans le cadre d'un rapport de la Cour des comptes sur LuxDev. Dans les deux cas, les notes ont là aussi été bonnes, avec bien évidemment quelques recommandations. Je suis heureux de pouvoir indiquer aujourd'hui que toute une partie de réformes et de réorientations ont été faites, rendant notre agence encore plus efficace. Elle est aujourd'hui plus décentralisée et mieux structurée pour répondre au nouveau contexte international. Elle a évolué et peut travailler pour d'autres mandataires, comme par exemple la Commission européenne ou des pays tels que le Danemark ou la Suisse, qui n'hésitent pas à mettre en œuvre leurs projets à travers notre agence. C'est là aussi un gage de qualité ! Pour rendre tout ceci possible, une nouvelle convention entre le gouvernement et l'agence a été élaborée. Cette

dernière a été approuvée par le Conseil de gouvernement la semaine passée et sera adoptée par le Conseil d'administration de l'Agence la semaine prochaine.

La nouvelle convention permettra également à LuxDev de travailler plus facilement pour d'autres ministères. Des exemples très concrets d'une concentration sur nos pays partenaires dans une complémentarité entre l'action climatique luxembourgeoise et l'aide au développement existent par exemple au Vietnam, au Sénégal et également au Nicaragua. Des mécanismes financiers ont vu le jour, tel que le Forestry and Climate Change Fund de LMDF, à travers une consultation technique initiale de LuxDev et de futurs financements du Fonds Climat et Energie.

Laissez-moi souligner ici que depuis l'Agenda 2030, la coopération entre mon ministère et le MDDI s'est beaucoup renforcée. Au mois de juillet, j'ai présenté, ensemble avec la ministre de l'Environnement Carole Dieschbourg, le plan luxembourgeois pour un développement durable au Forum politique de haut-niveau sur le développement durable à New York. Je souhaite rappeler dans ce contexte que la protection du climat est et restera un volet de nos thématiques horizontales, que nous promouvons de manière transversale à travers nos projets.

Au Cabo Verde nous avons par exemple pu finaliser la formulation du programme sur les énergies renouvelables et signer l'accord avec le gouvernement capverdien lors de la Commission de partenariat cette année. Actuellement nous travaillons également sur une coopération entre le CERMI (Centre d'Énergies Renouvelables et de Maintenance Industrielle) au Cabo Verde et le Centre de compétences du Luxembourg, pour améliorer la formation de jeunes capverdiens dans le domaine des énergies renouvelables. Il s'agit ici de développer des compétences dans ce domaine pour le futur et de créer des ponts entre les acteurs de ce domaine entre nos deux pays.

Des ponts et des nouvelles relations sont également en cours de construction avec l'Asie et l'Amérique latine. Il y a trois semaines, je me suis rendu au Vietnam afin de signer un nouvel accord général avec ce pays. Ceci s'est avéré nécessaire car le Vietnam, en tant que pays à revenu moyen, comme déjà mentionné, n'a plus de programme de coopération pluriannuel avec le Luxembourg. Notre stratégie avec ce nouvel accord se base sur une diversification de nos relations, et ce dans différents secteurs, tels que la recherche, les énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique, et le secteur financier. Concrètement, deux nouveaux projets ont déjà été préparés, ensemble avec le MDDI. Au Vietnam, notre relation de longue date avec leur instance de surveillance financière et notre offre de formation dans le secteur financier à travers le House of Training (avec la ATTF) sont également ancrées de telle sorte que nous restons des partenaires bilatéraux bien au-delà de la coopération au développement.

Au Salvador nous n'avons plus de Programme Indicatif de Coopération non plus et nous ne réinventons pas la roue, mais nous soutenons ce pays dans son échange d'expériences avec d'autres pays de la région, tel que le Mexique. Dans le cadre d'une telle coopération sud-sud, dont l'importance a été soulignée lors de la conférence d'Addis-Abeba, nous pouvons être tout aussi efficaces avec beaucoup moins de moyens. Ceci est pour moi le modèle grâce

auquel l'aide publique au développement peut, combinée avec l'aide des ressources propres du pays partenaire, devenir plus efficace et faire la différence.

Au Salvador, nous devons également continuer à renforcer les ONG locales, car nous croyons que le renforcement de la société civile est absolument essentiel pour la construction d'une démocratie. Et c'est justement là que nous voulons aider davantage. Au Kosovo aussi, nous avons lancé un projet spécifiquement axé sur les acteurs de la société civile locale. Ils reçoivent de l'aide pour renforcer leurs activités, notamment dans des domaines comme l'inclusion sociale, les droits des femmes, la lutte contre la radicalisation ou l'éthique journalistique.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les droits de l'Homme, une bonne gouvernance et une éducation de qualité sont trois éléments essentiels et nécessaires pour un développement durable, notamment en Afrique de l'Ouest, notre région de concentration principale. Que ce soit au Mali, au Sénégal, au Niger ou au Burkina Faso, nous soutenons systématiquement la santé, la nutrition, l'éducation et la protection sociale, ainsi que, de manière transversale, les droits et l'autonomisation des femmes. Je voudrais souligner ici une fois de plus le rôle des femmes : Ce n'est que lorsque les femmes auront accès à la propriété, à des moyens financiers et au travail décent que nous pourrons poser les fondations pour un développement durable et atteindre les ODD !

Afin de renforcer nos pays partenaires dans ces domaines, nous avons de plus en plus recours à leurs propres procédures et instruments nationaux. Au Niger, par exemple, nous restons aux côtés des autorités locales pour la mise en place et l'utilisation de fonds nationaux, auxquels d'autres bailleurs ont également la possibilité de contribuer, et ce de manière coordonnée afin de soutenir les différents secteurs. LuxDev offre par ailleurs une assistance technique parallèle dans le but de développer les capacités de gestion nationales et le cadre juridique. En ce sens, nous continuerons à mettre en œuvre l'aide budgétisée au Sénégal et l'aide budgétaire sectorielle au Cabo Verde.

Monsieur le Président,

En parallèle à notre action bilatérale se trouve, bien sûr, celle des ONG luxembourgeoises qui est une des spécificités de notre Coopération. Celle-ci figure également dans le programme gouvernemental, et a été renforcée par le biais d'une organisation plus cohérente et d'une simplification administrative. Pas moins que 93 ONG ont un agrément auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes et mettent en œuvre environ 16% de notre APD (56,8 millions d'euros en 2016). Il y a des ONG de type et de taille différentes et elles travaillent de manières différentes. Certaines avec l'aide de bénévoles,

d'autres avec du personnel permanent. Mais elles ont toutes quelque chose en commun : elles travaillent avec un grand engagement et sont proches des bénéficiaires sur le terrain.

L'efficacité est également à l'ordre du jour pour les ONG. Ensemble avec le Cercle de Coopération, le ministère a travaillé régulièrement ces dernières années afin de soutenir les projets d'ONG de manière quantitative, mais aussi pour les améliorer de manière qualitative. Je suis d'ailleurs heureux que nous avons réussi, avec la Ville de Luxembourg, à trouver des bureaux permanents pour l'organisation faîtière des ONG. Le Cercle dispose désormais de sa « Maison des ONG de développement » dans le Grund, à la rue St. Ulric. Ici peuvent avoir lieu des événements, des réunions et des formations ; ainsi la coopération et les synergies entre les nombreuses ONG peuvent être soutenues.

Afin de renforcer l'efficacité des projets que l'Etat soutient, les conditions de cofinancement ont été retravaillées, et leurs pourcentages harmonisés et adaptés au niveau de développement des pays concernés. Ce fut un processus long, mais participatif, qui n'a pas été facile pour certaines ONG. Nous voyons cependant déjà les premières conséquences positives au niveau de la qualité des projets qui sont soumis au ministère.

Nous pouvons accomplir la dernière étape de ces réformes aujourd'hui, en adoptant les modifications de la loi sur la coopération. A partir du 1^{er} janvier il n'y aura alors plus que deux taux de cofinancement : 60% et 80%, peu importe si l'ONG travaille sous accord-cadre ou soumet un projet individuel. Ainsi, en janvier de l'année prochaine, les 6 premiers accords-cadres sous ces nouvelles conditions pourront être signés.

Nos ONG font également un travail très important ici, chez nous. Elles sont le principal vecteur des actions de sensibilisation et d'éducation au développement dans notre société. Là aussi, le ministère a travaillé beaucoup avec les ONG, dans le cadre d'un groupe de travail, afin de développer de meilleurs critères de qualité. Là aussi et tel que prévu dans le programme gouvernemental, le ministère a progressivement augmenté les moyens financiers disponibles. Là aussi, les conditions ont été harmonisées et adaptées. En début d'année prochaine, je ne signerai pas moins de 14 accords-cadres et un mandat dans ce domaine.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le troisième volet, pour lequel les ONG dans le pays s'engagent, est la cohérence des politiques. Cet après-midi, avant que nous nous rassemblions, nous avons reçu le baromètre Fair Politics du Cercle des ONG. Ce rapport analyse la cohérence des politiques de notre gouvernement et l'influence qu'elle a sur les pays en développement. Les 5 thèmes qui sont abordés sont la politique climatique, la culture, l'économie, l'agriculture et les finances. Le choix des thèmes a été fait par les auteurs des différents chapitres, qui ont présenté leur propre point de vue et ont formulé des recommandations concrètes.

Nous apprécions la participation active de la société civile luxembourgeoise qui s'engage pour la lutte contre la pauvreté et pour plus d'égalité, et nous continuerons de promouvoir une politique plus cohérente dans l'intérêt des pays en développement. Ce rôle est repris, entre autres, par le Comité interministériel pour le Développement, mais j'aimerais ici aussi encourager la Chambre des députés à prendre en compte les effets des lois nationales sur les plus pauvres, et ce de manière systématique. Je me permets aussi d'encourager le Cercle lui-même à continuer de travailler sur la cohérence des actions de ses membres. Sur ce thème, chacun doit prendre ses propres responsabilités.

Tel que prévu par le Programme gouvernemental, le Comité interministériel pour le Développement s'est doté de nouvelles procédures et le Cercle de Coopération est invité à toutes les sessions où la cohérence des politiques est abordée. Dans ce cadre un dialogue constructif est mené. J'apprécie tout particulièrement le fait que le Cercle a déjà présenté en octobre, en avant-première pour ainsi dire, le Fair Politics au Comité interministériel. Le prochain rendez-vous avec ce Comité est fixé au 8 décembre où le « Commitment to Development Index » sera présenté par un groupe de réflexion international, qui analyse dans quelle mesure les politiques des pays riches ont un impact positif ou négatif sur les pays en développement.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nos politiques sont naturellement liées aux politiques de l'Union européenne. Le nouveau Consensus européen pour le Développement a été adopté le 19 mai 2017 au Conseil Développement et a été signé le 7 juin lors des Journées européennes du développement. Lors des négociations, le Luxembourg a pris position, malheureusement sans grand succès, contre certaines dispositions du texte. Nous avons dû constater, dans la version finale du Consensus, un recul par rapport à celui de 2005, qui avait été adopté lors de la Présidence luxembourgeoise.

Mais le Luxembourg continuera à plaider à Bruxelles pour une politique européenne conséquente en matière de coopération au développement. Lundi prochain, je participerai au Conseil Affaires étrangères, lors duquel les ministres des Affaires étrangères et les ministres de la Coopération au développement discuteront ensemble de l'avenir des relations entre l'Europe et l'Afrique.

A l'issue de ce débat, les ministres de la Coopération au développement procéderont à l'adoption de conclusions sur le commerce et le développement. L'aide au commerce est un des instruments visant à réaliser les objectifs de l'Agenda 2030 sur le développement durable. Il est prévu que l'Union européenne et ses Etats membres augmenteront l'aide au commerce pour contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les pays moins développés. L'objectif est d'encourager le commerce et les investissements afin de créer des emplois décents et de promouvoir le développement durable et l'intégration régionale.

La Coopération luxembourgeoise s'engage dans ce contexte pour un commerce équitable, notamment à travers un mandat pour Caritas et Fairtrade Luxembourg, qui soutient une politique de prix et des conditions de travail équitables dans l'industrie du textile. Nous poursuivons nos efforts en vue d'engager le secteur privé dans notre travail, qui dispose souvent d'une bonne expertise dont peuvent profiter les pays en voie de développement. Nous essayons ainsi orienter les investissements du secteur privé vers des projets durables qui peuvent améliorer les conditions de vie de la population sur le long terme sans avoir un impact négatif sur l'environnement.

Le deuxième tour de notre *Business Partnership Facility* a eu lieu cette année, et 8 projets et entreprises ont été soutenus. Ici aussi, nous concentrons notre cofinancement sur des secteurs dans lesquels le Luxembourg a quelque chose à offrir à ses pays partenaires. Nous nous concentrons sur les domaines des TIC, Fintech, Biohealth et Eco-innovation. L'année prochaine, nous allons probablement élargir ces domaines à la logistique.

Permettez-moi néanmoins de répéter que le premier objectif de notre Coopération n'est pas de renforcer le secteur privé luxembourgeois, mais de l'engager de manière efficace dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement durable. Nous restons attachés au principe de « l'aide non liée », tel que prévu par le Programme gouvernemental.

Toutefois, cela n'empêche pas que le savoir-faire spécifique des acteurs luxembourgeois soit considéré dans ce contexte, et que des collaborations directes ou des partenariats public-privé existent avec des entreprises et des institutions dans des secteurs tels que les télécommunications, la santé, l'éducation et la recherche, les transports, ainsi que bien sûr avec des acteurs financiers dans le secteur de la microfinance.

Dans ce secteur particulier, le Luxembourg joue un rôle précurseur. Notre Coopération investit depuis plus de 20 ans dans ce domaine important, et le Luxembourg s'est développé entretemps en un centre d'expertise internationalement reconnu. Un tiers de tous les véhicules d'investissement de la microfinance dans le monde sont domiciliés au Luxembourg, ce qui représente la moitié de tous les actifs sous gestion au niveau mondial. Cela est synonyme d'investissements responsables attachant une importance particulière à l'impact social, à des niveaux plus de cent fois plus élevés que celui de notre coopération au développement annuelle. Cela correspond également à un effet de levier des ressources de l'Etat, et en sus d'une promotion du Luxembourg en tant que centre financier responsable. Cette base solide a permis au Luxembourg de se positionner aussi rapidement en tant que centre de la finance durable au cours des dernières années.

Au niveau international, le secteur de la finance inclusive luxembourgeois est également bien connu. En octobre, la Semaine africaine de la microfinance (SAM) a eu lieu à Addis-Abeba. Autour de 700 participants y ont participé, un record pour l'ONG luxembourgeoise Aide au Développement Autonome (ADA), qui travaille sous mandat de mon Ministère et qui a organisé la SAM. Le 4 janvier, ce mandat sera d'ailleurs renouvelé, pour une période de 4 ans.

Monsieur le Président,

La semaine dernière, nous avons eu le plaisir d'accueillir le monde de la microfinance à Luxembourg, au cours de la Semaine européenne de la microfinance, organisée par la plateforme européenne de la microfinance, en collaboration avec InFiNe, le réseau national pour la finance inclusive. Jeudi dernier, L.L.A.A.R.R. la Grande-Duchesse et le Grand-Duc héritier ont remis le Prix européen de la microfinance, doté de 100.000 euros, dans les locaux de la BEI, la Banque européenne d'investissement. Le prix a été remis à une petite institution de microfinance mexicaine, qui investit dans le logement dans des zones pauvres et éloignées, sur la base de la solidarité entre habitants de petits villages. Ils appellent cela « la mano vuelta », ce qui peut se traduire par « une main aide l'autre ». Je trouve cette formule plus attrayante que notre expression « une main lave l'autre », n'est-ce pas ?

Je veux profiter de cette occasion pour remercier le Président de la BEI, M. Werner Hoyer, de l'excellente collaboration que notre gouvernement entretient depuis des années avec cette banque, dans le domaine de la microfinance et bien au-delà. Je voudrais également confirmer à Werner Hoyer le soutien du Luxembourg pour ses projets de restructuration de la BEI. Une BEI moderne, plus efficiente et plus efficace devrait contribuer davantage à la coopération au développement européenne, en collaboration étroite et à travers une division du travail cohérente avec la Commission européenne.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le Luxembourg est un fervent partisan du multilatéralisme. Dans le cadre de la coopération au développement, nous travaillons étroitement avec les Nations Unies et les agences multilatérales. Dans ce cadre, le Grand-Duché est et reste un partenaire fiable. Environ un tiers de notre APD est dédié aux organisations multilatérales. Je salue dans ce contexte les plans de réforme du nouveau Secrétaire général des Nations Unies, notre ami M. Antonio Guterres, qui vise à rendre l'ONU « fit for purpose » (adaptée aux objectifs) pour une mise en œuvre optimale de l'Agenda 2030.

Dans notre Programme gouvernemental de 2013, nous avons retenu que notre travail multilatéral soit davantage aligné sur nos priorités sectorielles et thématiques. C'est ce que nous avons fait : dans le cadre des accords de partenariat stratégiques avec différentes agences onusiennes, le Luxembourg se focalise maintenant davantage sur certaines thématiques. Voici quelques exemples :

Avec l'UNICEF, les thématiques prioritaires sont l'éducation de base, l'égalité des sexes et la survie ainsi que le développement des enfants. Avec l'ONUSIDA, nous travaillons ensemble sur le Programme 90-90-90. M. Marc Angel a été nommé Ambassadeur de cette initiative et j'en profite pour lui adresser mes remerciements pour son engagement hors normes à ce sujet. La sensibilisation et la prévention sont cruciales – aussi au Luxembourg, comme nous

avons pu entendre vendredi dernier à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le sida.

En octobre, nous avons signé avec le BIT, le Bureau international du travail, un nouvel accord pour notre projet de sécurité sociale, que nous soutenons depuis 2012 au Laos et qui a montré de très grands succès dans ce pays. Notre objectif est d'étendre ce projet à échelle régionale. En tant que Ministre de la Sécurité sociale, j'attribue une importance particulière à ce projet.

Avec le FIDA, le Fonds international pour le développement agricole, et avec la Commission européenne, nous sommes en train de mettre sur pied un fonds d'investissement innovant, qui investit dans des petites et moyennes entreprises agricoles. C'est comme ça que nous pouvons utilement combiner l'expertise de notre place financière avec celle de la coopération au développement et ainsi créer des synergies et mobiliser des fonds privés.

Des systèmes financiers stables et une stabilité macroéconomique sont de grande importance pour un développement durable et c'est justement dans ce contexte que notre ministère des Finances investit à hauteur de 10% de notre APD, dans des programmes des Institutions financières internationales tels que la Banque mondiale, le FMI et les banques de développement africaine et asiatique. C'est aussi dans ce domaine que la collaboration et la coordination entre mes services et ceux de Pierre Gramegna ont été efficacement renforcées.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de revenir au deuxième point de mon introduction, au sujet de notre monde qui ne s'est pas vraiment amélioré au cours des dernières années, et de vous annoncer que malheureusement le bilan dans le domaine humanitaire reste très mitigé.

Les besoins n'ont pas diminué, au contraire ! Sur l'échelle de la gravité des crises humanitaires de l'ONU, nous distinguons actuellement 4 crises du niveau 3, le niveau d'urgence le plus élevé. Ceux-ci sont : la Syrie, l'Irak, le Yémen et la RDC (République démocratique du Congo).

Cette année, il y a aussi eu des grandes famines en Somalie, au Soudan du Sud, au Nigéria et surtout au Yémen. La souffrance humaine dans ces crises dites « oubliées » comme dans la région du lac Tchad et en République Centrafricaine (RCA) ne diminue pas. Le Luxembourg est conscient de ses responsabilités internationales et a démontré sa solidarité dans toutes ces situations. Confronté à la situation dramatique au Yémen, j'ai encore hier accordé une aide supplémentaire d'1 million d'euros.

En plus, nous sommes actuellement témoins d'une crise extrêmement grave qui touche la population Rohingya au Myanmar et au Bangladesh. Plus de 500.000 personnes ont fui le Myanmar en très peu de temps. Ceux qui ont réussi à passer la frontière nous relatent de meurtre et de torture et d'épouvantables supplices qu'on inflige aux hommes, aux femmes

et aux enfants ! 500.000 personnes au Bangladesh, un pays qui essaie de lutter aussi bien que mal contre la pauvreté. Et quand même ils font de leur mieux pour que ces centaines de milliers de réfugiés soient accueillis et soignés avec les moyens du bord.

Difficile de se l'imaginer, par rapport aux chiffres de réfugiés ici en Europe. Il ne faut pas oublier qu'au niveau mondial, 80% des réfugiés restent dans les pays en développement. L'aide au développement est donc plus que nécessaire et doit être mise en œuvre de manière efficace et de généreuse. Pour l'instant, la situation au Bangladesh demeure encore relativement stable, avec beaucoup d'aide venant de l'extérieur et aussi du Luxembourg (1,3 millions d'euros). Mais que va-t-il se passer si le nombre de réfugiés augmente davantage? Et que va-t-il se passer dans les camps lorsqu'en avril de l'année prochaine, la saison des pluies et des inondations commencera? Notre aide publique au développement à hauteur d'1% du RNB n'est certes pas démesurée dans ce contexte.

Cette année, partout dans le monde, nous avons connu des catastrophes naturelles, que ce soit des ouragans ou des tremblements de terre. Les destructions massives que ces derniers peuvent provoquer renvoient les pays et les populations à un stade antérieur de développement et détruisent des années de progrès. De surcroît nous observons, notamment dans nos pays partenaires que sont le Mali et le Niger, à quel point des facteurs externes d'instabilité, tels que des conflits, des groupements terroristes et une sécurité générale précaire, engendrent des crises humanitaires qui fragilisent davantage ces pays et détruisent ainsi les acquis dans le domaine du développement. Nous constatons de nouveau des pénuries alimentaires, l'absence de services élémentaires, des personnes déplacées etc.

De tels revirements de situation ont un impact négatif sur la situation de sécurité générale dans ces pays. Ceci touche aussi nos équipes sur place, ce n'est plus aussi facile qu'auparavant de travailler dans ces régions. Nous avons considérablement investi dans des mesures de sécurité dans la région du Sahel : audit sécuritaire, formations, de nouvelles procédures et des cellules de crise ont été élaborées et nous avons également investi davantage dans des infrastructures plus sûres. Il ne faut pas perdre son sang-froid, mais il faut prendre toutes les précautions possibles et nécessaires. Nous travaillons aussi beaucoup avec nos pays voisins et avec l'UE.

Monsieur le Président,

Tout à l'heure, je vous ai dit que le bilan dans le domaine humanitaire est mitigé, à cause de toute cette souffrance humaine aux quatre coins du monde, mais je vois quand même des débuts concrets et des aspirations qui nous donnent espoir.

J'ai l'honneur d'avoir des responsabilités politiques aussi bien pour la coopération au développement que pour l'aide humanitaire. Dans le sens d'une cohérence des politiques et notamment des aspirations actuelles à réaliser une transition entre ces deux volets, cette approche de nexus a fait ses preuves au cours des dernières années et a renforcé durablement la résilience des groupes de populations vulnérables.

En Syrie p.ex., le Luxembourg s'est engagé avec l'UNICEF, avec des moyens financiers conséquents qui couvrent aussi bien un aspect humanitaire qu'un aspect de développement. Dans ce contexte, nous soutenons l'initiative « No Lost Generation » qui donne un soutien aux enfants et aux jeunes, notamment à travers l'éducation et un appui psychologique, et qui leur offre de nouvelles perspectives.

Avec environ 15% de notre APD pour l'aide humanitaire, l'apport luxembourgeois est substantiel. Notre orientation actuelle est valorisée non seulement par une approche quantitative, mais aussi qualitative. Ceci se montre p.ex. dans notre projet emergency.lu qui se base sur l'expertise luxembourgeoise du secteur privé et une équipe de volontaires de la protection civile formés. Cette année, le projet a été mis en œuvre au Madagascar, au Niger et dans les Caraïbes. Une approche qualitative auprès de nos ONG professionnelles et de la Croix-rouge luxembourgeoise a également eu un impact concret sur le terrain et débouche sur une amélioration des conditions de vie des populations dans le besoin.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Pour clôturer mon discours sur la qualité de nos travaux et actions, je souhaiterais dire un mot au sujet de la transparence, de la communication et de l'évaluation.

Nos projets et programmes sont régulièrement évalués afin de s'assurer que les résultats attendus soient aussi réalisés, et ce de manière la plus efficace et rentable possible. Au cours de cette année 2017, nous avons mené un grand nombre d'évaluations avec des bons résultats. Par exemple, notre programme au Sénégal pour lequel pour la première fois nous avons fait une revue conjointe avec LuxDev. Ainsi, les programmes ont été évalués sur base de leur impact sur le terrain et en même temps nous avons évalué le PIC à un niveau stratégique. Cet exercice a été si concluant que nous avons décidé de mettre en œuvre cette approche dans plus de pays, comme par exemple au Cabo Verde et au Mali au début de l'année prochaine.

Une autre évaluation intéressante que nous avons faite au cours de 2016-2017 était notre première évaluation thématique sur nos activités dans le domaine du renforcement des capacités. Nous sommes actuellement en train de faire un plan pour voir comment nous pouvons mettre en pratique ces recommandations et rendre nos activités encore plus efficaces avec un impact maximal.

Finalement, un exercice innovateur que nous sommes en train de réaliser est une revue par les pairs du Programme régional Frontières et vulnérabilités – FEVE – que nous mettons en œuvre conjointement avec l'ONG africaine ENDA-Santé dans 9 pays en Afrique de l'Ouest. En fait il s'agit ici d'une évaluation réciproque faite par les acteurs de différents pays, ce qui leur permet d'apprendre les uns des autres. Le lancement a eu lieu ce weekend à Abidjan.

Monsieur le Président,

Nous avons aussi continué à travailler sur notre communication pour mettre davantage à disposition du grand public la disponibilité des données et informations en toute transparence. Nous avons, à titre d'exemple, revu nos brochures sur la coopération avec nos pays partenaires qui, par la suite, ont été traduites en plusieurs langues, notamment en portugais et en espagnol. Pour l'année prochaine, il est prévu que nous travaillions également sur une nouvelle identité visuelle.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Au début de mon discours, j'ai évoqué la nouvelle stratégie générale de la Coopération et je souhaite terminer sur cette note. Les réflexions internes à ce sujet ont été clôturées. Les recommandations de la « Peer Review » seront encore incluses dans la stratégie et, en début d'année prochaine, je discuterai de ces nouvelles lignes directrices avec les acteurs concernés (ONG, ministères, acteurs privés etc.) lors d'un atelier participatif afin de finaliser notre stratégie générale et le plan d'action pour l'efficacité y afférent.

Monsieur le Président,

Comme vous voyez, beaucoup de choses se sont passées et ont pu être réalisées au cours de ces dernières années, et il nous reste encore du pain sur la planche. Toutes ces actions, tous ces résultats positifs et toutes ces innovations n'auraient pas été possibles sans l'énorme engagement de mes collaborateurs et de tous les acteurs de notre coopération au développement. Les bénévoles, les professionnels, qui s'engagent jour après jour, ici au Luxembourg et sur le terrain, pour notre Coopération et pour un monde meilleur et durable. Pour finir mes propos, je tiens à remercier toutes ces personnes. Votre engagement, votre assiduité et vos efforts sont inestimables. Merci beaucoup!